Vertou, le 13 décembre 2021

Madame la Présidente du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire
2 Cours du Champ de Mars
44923 NANTES CEDEX 9

Dossier suivi par : Justine VAILLANT et Lauriane PERCHERON
Mail : secretariat.cle@syndicatloireaval.fr
Tel. : 09 72 54 19 32
Réf. : 2021-12-0112

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Madame la Présidente,

Vous m'avez adressé, pour avis de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire, la notification pour le projet de modification n°2 du SCoT Nantes Saint-Nazaire.

Le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de sa séance en date du 13 décembre 2021 et sa compatibilité avec le SAGE Estuaire de la Loire en vigueur, et a émis un avis **favorable.**

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorable	Avis défavorable
13	0	13	0

Les membres du bureau de la CLE demandent la prise en compte de la densification au niveau des zones d'aménagement commerciales concernées. Cette densification peut avoir pour conséquence une augmentation des eaux usées à traiter.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Claude CAUDAL
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire